RCS : NANTERRE Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 02494

Numéro SIREN: 828 210 252

Nom ou dénomination : A CLEANING LUXURING SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 13/09/2023 sous le numéro de dépôt 36784

TELEDEC.A

A CLEANING LUXURING SERVICES

Liasse fiscale 2021-2022

Exercice comptable du 01/10/2021 au 30/09/2022

Document reçu par les services fiscaux le 13/02/2023 à 11:06

centifiés conforme Mue l'Emofort TSAMGUE Joëlle Madéte ACLEUX SONI



BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033 A-SD 2022

Anathoritan subjected and the annual TELEDEC.FR

Đé	signation de l'entreprise <u>A CLEANING LUXURING SERVICES –</u> SI	REN	: 828210252				Néant □ °
	rée de l'exercice en nombre de mois <u>12</u> Durée de l'exerc					<u></u>	
							Exercice N clos le 30/09/2022
	ACTIF		Brut	ΑI	mortissements Provisions	;	Net 5
h	Immobilisations Fonds commercial*	010	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	012			
3U1SÉ	incorporelles Autres*	014		016			
ACUF IMMOBILISE	immobilisations corporelles*	028	162 683	030	11 8	380	150 803
CUE	Immobilisations financières* (1)	040		042			
Κ.	Total I (5)	044	162 683	048	11 8	380	150 803
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production* Marchandises*	050		052			
	Marchandises*	060		062			
INV.	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
ACTIF CIRCULANT	Créances Clients et comptes rattachés*	068	31 093	070			31 093
ACTIF	(2) Autres* (3)	072	63 101	074			63 101
,	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	72 368	086			72 368
	Charges constatées d'avance ^a	092		094			
	Total II	096	166 561	098			166 561
	Total général (I + II)	110	329 245	112	11 8	380	317 364
	PASSIF						Exercice N NET 1
	Capital social ou individue!**					120	11 000
	Écarls de réévaluation					124	
<u>sa</u>	Réserve légale					126	1 100
CAPUTAUN PROPRES	Réserves réglementées ^e					130	9 000
IMIX	Autres réserves (clont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes	s viva	ints*	131	2	132	
CAPI	Report à поичени	······································				134 127	
	Résultat de l'exercice					136	28 998
	Provisions réglementées					140	
-	No. of change and the				Total I	142 154	50 098
	Provisions pour risques et charges				Total II	154 156	
æ	Emprunts et dettes assimilées Avances et acomptes recus sur commandes en cours	************				164	155 357
DELLES (4)	Fournisseurs et comptes rathichés*					166	
ā	Autres dettes (dont comples courants d'associés de l'exercice N :			169		172	7 230
	Produits constatés d'avance			109	38 321 '	174 174	104 679
	Thomas consumer durance				Total III	176	0.67 0.66
			Tot:	d gén		180	267 266
	(1) Dont immobilisations financières à moins 193	(á)	Dont dettes à plus d'u			195	317 364
RENVOIS	(2) Dont créances à plus d'un an 197		Coût de revient des immou créées au cours de l'		sations acquises	182	
REP	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs 199	(5)	Prix de vente hors T.V./	. des	immobilisations	184	

^{*} Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice nº 2033-NOT.

2)	COMPTE	DE RÉSULTAT	SIMPLIFIÉ DE	L'EXERCICE

Fen	endancoblegione canade 90.5 offices		Néant □*
	- RÉSULTAT COMPTABLE Formulaire déposé au titre de l'IR 018	1_	Exercice N clas le 30/09/2022
. بردا	Ventes de marchandises * [26]	210	
TIO	Biens dont export et livraisons 245	214	
ΓĽΑ	Production vendue Services * intracommunautaires 217	218	
PRODUCTS D'EXPLOITATION	Nacionale value * Variation du stock en produits intermédiaires.	┨	140 725
YEX	1 process stats of our coars de production	222	
7	Production immobilisée *	224	
213	Subventions d'exploitations reçues	226	
180	Autres produits	230	13
	Total des produits d'expioitation hors TVA (1)	232	140 736
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	234	
	Variation de stocks (marchandises) *	236	
	Achats de matêres premières et autres apprevisionnements * (y compris droits de douane)	238	
Ž	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *	Jati	
CHARGES D'EXPLOITATION	* dont créda bail	242	21 422
	dont taxe professionnelle	ł	21 433
XPEC	CFF CEUVAE	244	1 467
O.E.	Rémunérations du personnel *	250	69 200
:: :::	Charges sociales (cf. renvo; 380)	3,92	8 884
4.7 R	Dotations aux amortissements *	254	6 852
ੋ	Dotations aux provisions	256	
	Autres charges dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger s	262	1 333
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 269		
	Total des charges d'exploitation (11)	264	109 170
] -	- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	270	31 567
	Produits financiers (III) 280 2 Charges financières (V)	294	<u> </u>
	Produits exceptionnels (1V)	290	2 571
	dont amortissements des souscriptions dans	<u> </u>	
	Charges agreement and the ATI (General Control of the Control of t	300	
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) 348		Francisco
	Impôt sur les bénéfices " (VII)	306	
<u> </u>	- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V - VI + VII)	310	28 998
	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 312 28 998	314	
В	- RÉSULTAT FISCAL		
	Rémunérations et avantages personnels non déductibles * 316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles 318		17
٤.	Provisions non déductibles * 322		150.00
ation.	Impórs et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2633-NOT-SD) 321		
Reintegrations	Divers * dont intérêts excéden-		
Reim	Printing des loyers à reintéger dans le cadre d'un // Part des loyers discreption de		4.00
	crédit-ball immobilier et de levée d'option réintégration (art. 239 sevies D) 249 251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreptises de transport maritime 9/8		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime 999		Company Company
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport mantime	997	
	Introppises neurolies (44 sexies) 986 (44 octoes et octies 3) 987 (betriepises en latticulte (44 sexies) 981	342	
	H sexies A) 989 ZRD (44 terdectes) 127 ZRR (44 simplectes) 138		
ons	Basins d'emplois à redenantiser 144 durolècies) 991 Investissements 344 AFANG (44 quaterilécies) 445		4.000
Dèductions	BUD (44 suscicies) 992 Zone, de developpe ment (44 septedecies) 995		
ŽČ.	Creanes dis, au tire du proport en arrice du defici 346 Déduction exceptionnelle 655 Déduction exceptionnelle (ar. 37 decres 3) (43 17 decres 4) (43 17 decres 4) (44 17 decres 4) (44 17 decres 4) (44 17 decres 4) (45 17 decre	350	
	Déduction exceptionnelle (4.45 Déduction exceptionnelle (art. 37 decres D)		T
	E Déduction exceptionnelle (41 Déduction exceptionnelle (41 Déduction exceptionnelle (42 decises F) Déduction exceptionnelle (42 decises F) Déduction exceptionnelle (43 decises F) (44 decises F) Déduction exceptionnelle (44 decises F) (45 decises F)		
	SULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2 352 30 323	354	
Deficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * 356		
ž	Déficits antérieurs reportables *	360	
RÉ	SULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2 370 30 323	<i>5</i> 72	

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATION	S DIVERSES
Charges non admises fiscalement	1 325
	v-mpm-a
	···



IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2022 Alice the device of a limit of the colors of the LFDF of the colors.

Yorasaha A bu-	e oʻbgarane ba codo göre	Caticle 502 Septice Scilines mightif		Dés	ignation	i de l'enn	repris	SC:	A CLEAD	VING	LUXU	JR]	ING SERVI	CES	5 - S	<u>SI</u> :	REN : 8	28210)252	2		Néa	ını 🔲 *
ı	IMM	OBILISATIO	NS		Valeur b	rue des		••••••					***************************************	************		******	Valeur bru	te des		K	revaluati	ion lej	gale °
	ACTIFIN	AMOBILISÉ		immobilisa début de l					Augmentati	rous			Diminutions	į			immobilisa la fin de l'ex			Valer bilisa	ir d'origi tions en	inc de fin d'	exercice
Ename do	lisations	Fonds rommer	aal -	400				sn2			4/1	.1			40	16							
	ewelles	Autres		410				:12			9.1	1			41	iń							
<u> </u>		Terrains		420	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	32 (000	122			4.2	4			42	201		32 (000				
ind.	Constructions a36			128 (4.5	9			-43) t ;		128	000						
Immobilisations corporelles	matériel e	itions techniqu coutilises indi	istrick	940				442			4-3	4			44	16-							
Satio	Instal agen	bitions genéral centents diver	er' 5	450	Danis Tiponggonia	***************************************		453			-15	4			5	c	*******************************	,.,,,,					
		nel de transpo		100				462			ąń	4			-91	16 -							
E L	Autres	- immobilisatio corporelles	1115	a r a		2 6	83	472			47	4			1-	е		2 (683				
Taus	nobilisati	ons financiêr	(P. 2-1)	480				482			38	(a)			-18	io						***************************************	
		TC	STAL -	490		162 6	83	192		·	40	4			45.)5		162	583			***************************************	
Ш		AMORTISS	SEMEN	TS		Montas	st rive	amort	tissements		u susernamentus	tica	as dotations				ns :amortisse			Wanton	t des am	meriss	ements.
	IMMOBIL	ISATIONS AM	ORTISS:	ABLE	`				xercice	"			ercice				nux éléments etil et repriss				ûn de f		
		Fonds commi	ercial			495				497		*******		49	8				499	Ī		***********	***************************************
	Autres	immobilisation	as incorp	orelle	15	5(9)				502				50	4				5-16				
1		Temi	ns			510				512				51	4				516				
X di		Construc	tions			5.21			3 093	522			6 05	5 52	4				5.20		***************************************		9 148
0.58	ma	Installations t tériel et outilla	echnique ge indu	es striels		5,80				5.52				53	4				5,60				
Saffic	install	ations genérale aménagemen	es, agen as diver	ceme s	nis.	540	•		***************************************	5 (4)				59	4				546				
lancolalisations corporolics		Matériel de t	nanspon	ı		44.1				453				55	ra l				547				
280	Autr	es unmobilisati	ons corp	oorell	£5.	500			1 935	562			79	7 5:	-1				500				2 732
					TOTAL	57()			5 028	1572			6 85	2 57	4			····	575			1	11 880
r Y	cédées de poste nises hors : reintégre le patrimo compris le	à poste. service ne es dans	2 3 4 5 6 7 8 9																				
- 5																	Pus ou moir						
Immobilisaton	Vaie	or d'actif °	Amor	USSCO	nents "	Valenr	residu	ене	Prix de	ccssioi	1),	O	ourt terme *						; tern	`.c	***************************************		
JOHN J		J)		27			3,			4,			: <u>S</u> :	-	19	94	6	15 %. OL	12,8	% 7		() %.	į
1														-							-	.,	
2					.,																		
3	 													1							<u> </u>		
4														1									
5										***********			a necessaria de de de la companie de										
6			***************************************																				
7					·····			***************************************											************				
8																							
9																							
16																							
TOTAL	578		580			582			584		58			58			5	87			589		
		Pinesalue	s taxable	sa I	ig the site	579			Régul	larisaté	ons 59	0		3.5	13		50	04			595		
					TOTAL						50	-			(5)	_	ς,				500		

^{*}Des caplications concernant rette múnique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Cas plus-values sont impossibles au taux de 19 % en application des articles 288 Ins.jA, 210F et 208C du CGL Joindre un etat etabli selon le même modèle, indiquent les modalites de calcul de cer plus-values.

Aparol of calls for fire cases of car TELEDHOLFR



RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

	Dėsigna	ition d	e Fen	treprise : <u>A CLE</u>	ANII	IG I	JUXUR	ING SE	RVIIC	ES.		SIREN : 8282	1025	52				Néant [*
ı	REL	EVÉ I	DES	PROVISIONS - A	MOF	RTIS	SEM	ENTS D	ÉRO	GA	TOI	RES							
ΑN	ATURE	DES P	ROV	SIONS		Δ		au début vercice	I.			ugmentations : tions de l'exercice		Diminutions reprises de l'exerci	ce			Montant n de l'exerci	ice
		Amoi	tisse	ments dérogatoires	000				6(02			604			606			
Provi reglem	isions ientées	Dont exce	mak stion	nations aelles de 30 %	601				ist	03			605			607			
		Autre	s pro	visions réglementées *	610				6	12			GJ4			616			
	Provisio	ns pou	r risc	ues et charges	620				6.	2.1			n24			626			
		Sur ii	nmol	oilisations	630				63	32			633			636			
I	isions our	Sur s	OCK5	et en cours	640				6	12			043			046			
I '	ciation	Sur cl	ients	et comptes ratuchés	650				()	52			(154			656			
		Autres	provi	sions pour dépréciation	660				60	62			664			666			
				TOTAL	680				68	82			684			686			
Вм	OUVEME	NTS AF	ECTA	NT LA PROVISION POUR	AMO]	TTSS.	EMENTS	DÉROGATA	OIRES		,			OTATIONS AUX PROVI			CHARG	ES À PAYER	
	***************************************			Dotations		**************************************	Rep	rises						POUR L'ASSIETTE DE iffisant, joindre un ét:			ae mod	Her)	
Fonds c	ommerci	ial	681		68	1,3						Indemnités pour o charges sociales et	ongés fiscal	à payer, es correspondantes					
lmmob.	incorpe	relles	700		7()	5					ı								
Terrains	1		710		7.1	5					2								
Constru	ctions		720		72	5	······································				3				••				
	hniques outillage		730		-3	5					4				w.m.m.m.v.				
lnst, gér cements	nérales, : - amén. :	agen- div.	740		74	5					5				•••••				
Matériel	de tran	spon	750		75	5					6								
Autres i tions co	mmobili rporelle:	sa- s	769		76	5	•				7								
	TO	TAL	770		77	5					то	TAL à reporter ligne	322	du tableau n° 2033-B-S	Ð	780			
Ш	DÉF	ICITS	RE	PORTABLES															
Déficits	restant à	repor	ter au	titre de l'exercice pré	céden	a (1)	982												
l usion lab de plem di			ansfér	s 982 bis			risticai : étations	982 ict											
Déficits	impaté	S					983		***************************************										
ļ	reporta						P89												
	de l'exe					·	860 870			-									
IV	DIVE		311. 21	reporter	,,		0.0												
												ons facultatives versées							
Primes -	et cotisa	itions c	оагр.	lémentaires facultative	25		en appli	cation du l		**********	dont	du CGI, dont Madelir cotisations facultatives plans d'épargne retraite	227	<u> </u>	381				
Cotisati	ons pers	onnell	es of	digatoires de l'exploit	ant *			dont mont		ducti	ble d	es cotisations sociales res hors CSG-CRDS			380				
Nº du c	entre de	e gestic	ar ag	réé							<u> </u>		- 		388				
Montan	t de la T	VA co	llecté	e									•		374			22	783
Montan	t de la T	TVA de	ducti	ble sur blens et servic	es (s	auf is	nmobil	isations)							378		***************************************	CONTROL CONTRO	753
Montan	t des pro	éléveir	eats	personnels de l'explo	itant										399			***************************************	
Aides p	erçues a	iyant d	onné	droit à la réduction d	fimp	ît pr	évue ai	i á de l'ar	rticle 2	238 8	bis d	u CG1 pour l'entr	prise	donatrice	398				***************************************
Montant	de l'inve	stissem	eni qi	ii a donné lieu à amortis	semer	nt ess	eptionn	el chez l'e	ntrepri	se in	ivesti	sseur dans le cadre	de l'ar	ticle 217 octus du CGI	397				

⁽¹⁾ Ceue case correspond au moratant, porté, sur la ligne 870 du tableau, 2053D déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E-SD 2022 Adapté à la télédéclaration par TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise: A CLEANING LUXURING SERVICES - SIREN: 828210252	. N	éant ⊠*
Exercice ouvert le: 01/10/2021 et clos le: 30/09/2022 Données en nomb	re de moi	s 12
DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel * :	376	
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL ·	106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL	152	
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n [∞] 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n [∞] 1329-AC et 1329-DEF).	117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 133 compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD	0-CVAE-S	D), veuillez
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case 020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106) 022 Effectifs au sens de la CVAE *	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	026	•
Période de référence 024 160		
Date de cessation		
	irente à la	

 ⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
 * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières (article 136 du CGI)	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse (article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche (article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'AN	NÉE
Crédit d'impôt famille (article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique (article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques (article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS-SD	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art (article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo (article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique (article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé (article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole (article 200 undecies du CGI) cf n°2079- RTA-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif (article 244 quater W du CGI) cf n°2079-CIOP- SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social (article 244 quater X du CGI) cf n°2079-CIOL-SD	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :	
III - CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12	MOIS

Formulaire obligatoire (art. 55 A ou 592 septics A bis du Code général des impôts) Aband on String Control of the Tripped Care

IMPÔT SUR LE REVENU

D RÉPARTITION DES BÉNÉFICES ET DES DÉFICITS DES SOCIÉTÉS (voir notice)

 N° 2031 Bis-SD (2022)

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2031-SD Si déposé Néant, cochez la case : 🗵

opté pour le régime fiscal des de personnes, ainsi que les gr	les sociétés en nom collectif et assimilées, les sociétés en comma sociétés de capitaux, les sociétés à responsabilité limitée et les sociétés oupements d'intérêt economique et les sociétés de coproprietaires d sindre à la présente déclaration un état du même modèle?	s en commar	idite simple de can	etère familial ayant o	ociétés c opté pou	créées de fait qui n'ont pas r le régime fiscal des sociétés
	ldentification, adresse, qualité (associé, associé gérant, etc.) des associés, personnes physiques	Associé gérant	déficit 3 à pren- pour le calcul de à l'impôt sur le re	non		Quote-part des plus-values imposables au taux réduit
	1	2	professionnel	5 professionnel		4

Sociétés en commandite	simple 1 montant des bénéfices distribués aux commandit	aires au cou	ars de l'année			
E DELEVÉ DE O	Cette rob	ique ne conce	ane que les entrepris	es individuelles 📭, el	le doit ét	re remplie lorsque ces frais
E RELEVE DE C				aux ou 6 100 € pour le		
	es doivent utiliser, le cas échéant, le relevé de frais générau. Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus s			é et dont la valeu	<u>_</u>	Exercice
Montant doc	unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes o	comprises).			Ē	
	Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement.	spectacles	, qui se rattache	nt a la gestion d	٠	
F DIVERS	NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS		ADRE	SSES DES AUTRES	FTARU	SSEMENTS
. 511 2110	(en cas de gérance libre)		***************************************	AND THE RESERVE AND THE ANDREWS	****	0.072233332.0327
0.0400545.00		مخــه ه				
G CADRE NE CO	NCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLA					DIMPOSITION
	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes compris et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 20 colonne 18A.	es dans les L 15, montant t	DA.D.S. et versees a otal des bases brut	ux apprentis sous c es fiscales inscrites o	ontrat lans la	
RÉMUNERATIONS	Ils doivent être, le cas échéant, majorés des indemnités exonérés portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'emple	es de la taxe oyeur à l'acqu	sur les salaires, tell uisition des chèque	es notamment les so s-vacances par les sa	mmes lariés.	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages					***************************************
	Montant des prélèvements financiers effectués à titre personnel a	n cours de l'a	exercice (*)			
	Montant des apports en capital ou des versements en compte co				-	
	(6) À remplir par les entreprises passibles de l'impôt sur le revenu et dispen		COURS DE L'EXERCICE	()		
PLUS-VALUES ACQUISES E	EN FRANCHISE D'IMPÔT					
pour la premiere fois l'optic éléments non amortissables d	s entreprises qui optent pour le régime simplifié d'imposition et on pour le régime simplifié, elles peuvent déterminer, en franchise le leur actif immobilisé. Dans cette hypothèse, il conviendra de joind s éléments non amortissables réévalues et de la méthode de réévalue	d'impôt, les re à la déclar	plus-values acqui:	ses à la date de pri	se d'effe	t de cette option pour les
Nat	ure des immobilisations non amortissables	Valer	ir réévaluée	Prix d'acquisiti	on	Pius-value 4
 Il convient de reporter che de la plus-value acquise en 	ique année le montant Totaux :					
			}		,	
H BIC NON PRO	FESSIONINELS					
Détermination du résu	iltat de l'exercice					
			Ren	éfice		Déficit
Locations meublées non p	rofessionnelle soumises		12.1			Deficit.
Autres locations meublées	par les organismes de sécurité sociale	··········				
Location gérance	non processormedes			-		
	el de copropriété de cheval de course ou d'étalon					
	1					
Autres BIC non profession						
Résultat avant imputation of	les déficits antérieurs		1			

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

(5)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E-SD 2022 Adapté à la télédéclaration PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise: A CLEANING LUXURING SERVICES - SIREN : 828210252	N	éant ⊠ *
Exercice ouvert le: 01/10/2021 et clos le: 30/09/2022 Données en nombr	e de moi:	s 12
DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel * :	376	
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	:
TOTAL 1	106	
II - Autres produits à retenír pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	: :
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	:
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n^{cs} 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n^{cs} 1329-AC et 1329-DEF).	117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330 compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD	-CVAE-S	D), veuillez
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case 020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106) 022 Effectifs au sens de la CVAE *	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	026	
Période de référence 024 160	1 1	
Date de cessation		

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

DGFiP N° 2033-F-SD **2022**Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)
ADAPTE À LA TÉLEDECLARATION PAR TELEDEC.FR

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Néant DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | A CLEANING LUXURING SERVICES - SIREN : 828210252 | NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES 902 NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS 903 1 904 11000 PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE CORRESPONDANTES I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES : Forme juridique N° SIREN (si société établie en France) Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES : JOELLE NADEGE LEMOFOUET TSANGUE Titre MME Nb de parts ou actions 11000 02/02/1979 N° Departement Naissance Date CAMEROUN DOUALA 6 ALLEE AUGUSTE BLANQUI Adresse 92000 NANTERRE Titre Nb de paris ou actions Nom marital % de détention

Commune

N° Département

Naissance

Adresse

Date

DGFiP N° 2033-G-SD **2022**Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)
ADAPTE A LA TELEDECLARATION PAR TELEDEC.FR

7. FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DÉNOMINAT	ION DE L'ENTREPRISE LA CLEANING LUX	KURING SERVICES	- SIREN :	828210252		Néant <a>✓
NOMBRE TOT	AL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905	<u> </u>		
Forme juridiqu	ue Dénomination					
	ociété établie en France)				% de détention	
Adresse :			••••			
			•••••			



Attestation de non-obligation de dépôt DECLOYER

Entreprise : A CLEANING LUXURING SERVICES

SIREN: 828210252

Attestation produite le 16/01/2023

AUCUNE OBLIGATION DE DECLOYER POUR CE SIREN

Balance générale

A CLEAM NG LOXORIN Comptabilité figée au 30/09/2022 Période: 01/10/2021-30/09/2022

		,	SELVICES	>	
NUMÉRO	NOM	DĖBIT	CRÉDIT	SOLDE	SOLDE N-1
1013000000	Capital souscrit - appelé, versé	0,00	11 000.00	-11 000,00	-11 000.00
1061100000	Réserve légale proprement dite	0,00	1100,00	-1 100,00	-1 100,00
1064800000	Autres réserves réglementées	0,00	9 000,00	-9 000,00	-9 000.00
1200000000	Résultat de l'exercice - bénéfice	40 565,26	40 565,26	0,00	0,00
1641100000	EMPRUNTS AUPRES ETABLISSEMENTS CREDIT	5 231,64	42 000,00	-36 768,36	-42 000.00
1643000000	EMPRUNTS N°220259101311	14 411,76	133 000,00	-118 588,24	-127 205,57
Total 1 (Capitaux)		60 208,66	236 665,26	-176 456,60	
2111000000	Terrains nus	32 000,00	0.00	32 000,00	32 000,00
2131000000	Bâtiments	128 000,00	0,00	128 000,00	128 000,00
2183000000	Matériel de bureau et matériel informatique	2 683,31	0,00	2 683,31	2 683,31
2813100000	AMORT.BATIMENTS	0,00	9 148.42	-9 148,42	-3 093,34
2818300000	AMORT.MAT.BUREAU &INFORMATIQUE	0.00	2 731,97	-2 731,97	-1 934.71
Total 2 (Immobilisa	itions)	162 683,31	11 880,39	150 802,92	
4010000000	Fournisseurs	27 981,41	17 124,55	10 856,86	4 584,38
4081000000	Fournisseurs Factures non parvenues	3 293,72	8 175,14	-4 881,42	-3 893,72
4097100000	Fournisseurs d'exploitation	179,99	179.99	0,00	179,99
4110000000	Clients	165 421,89	182 660,85	-17 238,96	-14 661,38
4181000000	Clients - Factures à établir	45 754,34	14 661,38	31092,96	14 661,38
4210000000	Personnel - Rémunérations dues	84 451,28	91 357,79	-6 906,51	-1'494,04
4247000000	PLAN D'EPARGNE D'ENTREPRISE	2 894.36	2 894,36	0.00	0,00
4282000000	Dettes provisionnées pour congés à payer	10 317,09	16 608,02	-6 290,93	-10 317,09
4287010000	VIR DRFIP	29 485.33	18 177,91	11 307.42	7 640,10
4310000000	Sécurité sociale	8 091,00	17 143.92 ·	-9 052.92	-760.56
4370000000	Autres organismes sociaux	0,00	2 822.36	-2 822,36	-2 822,36
4371000000	Retraite	460,14	3 544,49	-3 084,35	-1,75
4373000000	Prévoyance	0,00	767,16	-767,16	0,00
4382000000	Charges sociales sur congés à payer	1688,91	2 205,17	-516.26	-1 688,91
4386000000	Autres charges à payer	0,00	755,20	-755,20	-607,25
4421000000	Prélèvements à la source (Impôt sur le revenu)	808,80	929,15	-120,35	-246,68
4423000000	Retenues et prélèvements sur les distributions	0,00	1996,35	-1 996,35	-1996,35
4440000000	Etat - Impôts sur les bénéfices	7 396,77	. 0,00	7 396,77	7 396,77
4452000000	TVA due intracommunautaire	2,00	2,00	0,00	0,00

A CLEANING LUXURING SERVICES Balance générale

NUMÉRO	NOM	DÉBIT	CRÉDIT	SOLDE	SOLDE N-1
4455100000	TVA à décaisser	16 742.00	26 633,00	-9 891,00	-1 714,00
4456400000	TVA déductible sur encaissements	819,51	501.33	318,18	0,00
4456600000	TVA déductible sur autres biens et services	347,03	347,03	0,00	0,00
4456620000	TVA déductible intracommunautaire	2,00	2,00	0,00	0.00
4456700000	Crédit de TVA à reporter	41,00	41,00	0,00	0,00
4457100900	TVA collectée à 20%	6 840,68	6 840,68	0,00	0,00
4457400000	TVA collectée sur encaissements	25 803.89	23 187,21	2 616,68	2 241,40
4458000000	Taxes sur le chiffre d'affaires à régulariser ou en attente	3 996,52	3 427,00	569,52	-2 390,00
4458100000	Acomptes - Régime simplifié d'imposition	1000,00	2 686,00	-1 686,00	1 000,00
4458600000	Taxes sur le chiffre d'affaires sur factures non parvenues	1 171,76	578,96	592,80	618,96
4458700000	Taxes sur le chiffre d'affaires sur factures à établir	2 241.75	7 175.76	-4 934,01	-2 241,75
4486000000	Charges à payer	110,00	220,00	-110,00	-110,00
4550000010	C/C LEMOFOUET TSANGUE JOELLE NADEGE	23 491,56	61 812,07	-38 320,51	-52766.24
4590000000	AVANCE SUR RESULTAT	66 983,27	40 565.26	26 418,01	50 983,27
4670000010	DEB ET CRED DIVERS - AUTRES	60 491,40	60 002.30	489,10	139,10
4719999900	Compte d'équilibrage - Import d'écritures	200 520,48	200 520,48	0,00	0,00
4860000000	Charges constatées d'avance	62,00	62,00	0,00	62,00
Total 4 (Tiers)		798 891,88	816 607,87	-17 715,99	
5121001000	Sobank - SG N°00020485186	314 881,44	242 513,90	72 367,54	81 420,30
Total 5 (Finances)		314 881,44	242 513,90	72 367,54	
6021000000	Matières consommables	0,00	0.00	0,00	2,17
6040000000	Achats d'études et prestations de services	1 375,00	0.00	1 375,00	16 431,67
6061100000	ACH.MAT.CONSOMMABLES (ELECTR)	537,29	0.00	537,29	383,97
6061300000	GAZ	501,90	0.00	501,90	489,49
6061500000	ESSENCE	818,70	0,00	818,70	315,61
6063000000	Fournitures d'entretien et de petit équipement	2 862,73	363.32	2 499,41	3 363,97
6064000000	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	319,10
6132000000	Locations immobilières	67,31	1969,43	-1 902,12	2 555,51
6135000000	Locations mobilières	268,34	99,00	169,34	8,45
6140000000	Charges locatives et de copropriété	3 873,66	0,00	3 873,66	0,00
					· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·

KEOBIZ - Généré le 16/01/2023 2 / 4

NUMÉRO	NOM	DÉBIT	CRÉDIT	SOLDE	SOLDE N-1
6152000000	Entretien et réparations sur biens immobiliers	3 181.82	0,00	3 181,82	1659.42
6161000000	Multirisques	2 485.76	0.00	2 485,76	2 858,09
6166000000	ASSURANCE PRET	719,28	0,00	719,28	918.40
6226000000	Honoraires	1288.00	0,00	1288,00	1288.00
6227000000	Frais d'actes et de	42.86	0.00	42,86	0.00
	contentieux		·		
6228100000	FORMATIONS	0.00	592,00	-592,00	650,80
6234000000	Cadeaux à la clientèle	197.31	0,00	197,31	0,00
6236000000	Catalogues et Imprimés	124.25	0.00	124,25	110,98
6241000000	Transports sur achats	65,00	0.00	65,00	116,80
6251000000	Voyages et déplacements	40,98	0.00	40,98	54,20
6256000000	Missions	2 057,82	0,00	2 057,82	330,50
6257000000	Réceptions	1 426,38	0.00	1 426,38	. 227,34
6261000000	Frais postaux	93,45	0,00	93,45	0,00
6262000000	Téléphone et internet	1 301,92	0,00	1301,92	1 213,62
6278000000	Autres frais et commissions sur prestations de services	707.34	63.61	643,73	943.54
6281000000	Concours divers - cotisations	558.00	75,00	483,00	409,67
6312000000	Taxe d'apprentissage	81,82	0,00	81,82	178,20
6333000000	Participation des employeurs à la formation professionnelle continue	66,13	0,00	66,13	139.06
6351100000	Contribution Economique Territoriale	257,00	110,00	147,00	257,00
6351200000	Taxes foncières	971,00	0.00	971,00°	0,00
6351400000	Taxe sur les véhicules des sociétés	200,76	0.00	200,76	0,00
6358000000	Autres droits	0,00	0,00	0,00	861,00
6411000000	Salaires,	63 427,45	0,00	63 427,45	25 373,38
6412000000	appointements Congés payés	6 290.93	10 317,09	-4 026,16	2 219,44
6414000000	Indemnités et avantages divers	9 798.94	0,00	9 798,94	4 304,10
6451000000	Cotisations à l'Urssaf	5 723,46	197.73	5 525,73	-3 846,18
6452000000	Cotisations aux mutuelles	383,58	0,00	383,58	241,19
6453000000	Cotisations aux caisses de retraites	942,17	0.00	942,17	564,47
6458200000	CS/PRO CP	516.26	1 688,91	-1 172,65	1 061,62
6476000000	Epargne salariale	3 205,27	0,00	3 205,27	9 626,27
6580000000	Charges diverses de gestion courante	8,41	0,00	8,41	7,59
6581000000	DIVERSES CHARGES A REINTEGRER	1 325,07	0.00	1 325,07	432.11
6611000000	Intérêts des emprunts et dettes	2 570,93	0,00	2 570,93	3 914,15
6618000000	Intérêts des autres	0,00	0.00	0,00	358,55

KEOBIZ - Généré le 16/01/2023 3 / 4

NUMÉRO	NOM	DÉBIT	CRÉDIT	SOLDE	SOLDE N-1
6811200000	Immobilisations corporelles	6 852,34	0.00	6 852,34	3 448,23
Total 6 (Charges)		127 216,62	15 476,09	111 740,53	•
7061000000	PRESTATIONS SERVICES 10%	86,00	4 704,05	-4 618,05	-583,00
7062000000	PRESTATIONS SERVICES 20%	11 165,73	147 440.52	-136 274,79	-52 319,21
7069000000	PRESTATIONS SERVICES FRANCE EXO	1167.90	999,90	168,00	-4 721.60
7409990000	FOND DE SOLIDARITE COVID-19	0,00	0.00	0,00	-66 722,00
7580000000	Produits divers de gestion courante	0,00	11,26	-11,26	-10,93
7680000000	Autres produits financiers	C,00	2,30	-2,30	0,00
Total 7 (Produits)		12 419,63	153 158,03	-140 738,40	

4/4

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES



 $N^{\circ}\underset{(2022)}{2031}$

Formulaire obligatoire (art.53 A on 802 seguices A in the Code Genéral des Impôte)

N° 11085 * 23	AND MEDICAL WAS ARRESTED	Bénéfices	JI SUK industrie				ux		.3.5	er eren ette. Pak TELLD	ista i seatros Sa. PR
Exercice ouvert le	01/10/2021								u "réel no <u>rn</u> u	u" 🔲 😘	cocher la ou
et clos le	30/09/2022				2			super-sin	iplifiée au tonnage	TVA 📙 cor	les cases respondantes)
A IDENTIFICATION	A CLEANING LUXURI	NG SERVICES	- SIREN :	<u>-</u>	<u> </u>						
Identification de			021.01.	02021	1	*	***	TASSE 1	FISCALE TÉ	LÉDÉCLARÉ	<u>₽</u> ****
l'entreprise							::329600				
						B DI	/ERS				
Préciser :						Activité	é exerc	ée:			
l'ancienne adresse en ca de changement :	5										
						Personi	ie inscr	ite au répe	rtoire des mét	iers (cochez l	r case)
C RÉCAPITU	LATION DES ÉLÉN	MENTS D'IN	VPOSITIC)N (voi	r renvo	is page	4)	C	ol. 1	Col	. 2
1 Résultat fiscal E	dénéfice col. 1, Déficit col. 2 (report XN ou XO	du 2058 A ou ;	370 ou 37	72 d u 20)33 B)			30 323		
:	eurs et capitaux mobilier aus exonérés de l'impôt sur le			а							
	uire : quote-part des frais et c			b							
	us nets exonérés (a - b)			С						Ţ.	
— Rever	us soumis à l'impôt sur le re	venu 🛭		d				Total c + c			
3 Total									30 323		
1	sable (col. 1 – col. 2) ou Dé						l		30 323		
	ompris dans le bénéfice e l'acompte du prélève				GI)						
d'un élén	ons d'équipement, inde nent de l'actif immobili 19 <i>duodecies</i> .						e]	
- Moins-val	lues à court terme défir	nies à l'article :	39 duodecie	es.			f]	
5 Plus-values	taxees seion les regies prévues pour les particuliers		a court terme et exonérées	a long terme	6			à long term ou raux de '	c imposables 2,8 %		
	a long a rmc différée de 2 ans (art 39 aprindécus l-1 du CGL)		dom plusvaim	s is long term	ac exonérée	es (art. 15	Loptes A	dicCGI) 6			
6 Exonérations et	Abattements							7.0	ne de développe	ment prioritaire	П
Entreprise nouvelle art. 4		44 quindecies	1	dispositifs	i	0			ssins urbains à dy t. 44 <i>sexdecies</i>)	mamiser	
ZFU art.44 oches et 44 oches e	sur les plus values à	che d'activités		entreprise	(JEI)			_ (ar	ne de restructura t. 44 terdecies)		
abattement pratique	long terrae imposables su taux de 12,8 %			énéfice sionnel					tion crédit d'imp teur productif (a		0
ļ	sionnels (2031 Ter) o	a - BÉNÉFICE			o - DÉFK	L					
:	dans le bénéfice imposab abventions d'équipement et it		e l'assiette de		pte du ¡ Moins-v				e (art. 204 G). 	
d'assurance pour pe	erte d'un élément d'actif (Art.				(Art. 39	duodeci	ies)	nent pratiq	ıe		
	rme împosable à 12,8 %				(art. 44 s	sexies et	suivan	ts)			
	ciétés de personnes 🏻		r	morales :	soumise	s à l'im _i	pôt sur	le revenu	et d'autres à l'i	mpôt sur les s	ociétés.
	du mode de calcul de l'impó						<u></u>		T		
9 L'entreprise dispos	e-t-elle d'une comptabilité ini	ormatisée ? Du i			Si oui, in	dication	du log	iciel utilisé	PENNYLANE	<u> </u>	
Com	ptable, conseil ou CGA	*									
¥7:											
Visa:											
CGA Vi	seur conventionné										
									_		
3	Examen de Conformité Fisc	ale (ECF)	I		1	Nom du	prestat	aire ECF	I		

II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CREANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières (article 136 du CGI)	
CRÉANCES REPORTABLES	1
Crédit d'impôt pour investissement en Corse (article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche (article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
<u>CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANI</u>	NEE
Crédit d'impôt famille (article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique (article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques (article 220 octies du CGI) of 2079-DIS-SD	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art (article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo (article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique (article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé (article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole (article 200 undecies du CGI) cf n°2079- RTA-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif (article 244 quater W du CGI) cf n°2079-CIOP- SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social (article 244 quater X du CGI) cf n°2079-CIOL-SD	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :	
III - CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12	MOIS





Liberté Egalité Fraternité

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT



Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

	Exercice du	01/10/20	21 au	30/09/2022	ou Année :	2022		
Dénomination de l'entreprise : A CLEANING LUXURING SERVICES Néant ✓							t 🗸	
SIREN de l'entreprise	: SIREN :	828210252			PME au s	ens com	nmunautaire	
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)								
			Si	vous êtes la so	ciété mère, coc	her la ca	se ci-contre	
Dans ce cas, indiquer d'impôt sont déclarés							es réductions	et crédits
•	(y compris po	our les creats	et reduc	tions a impor a	e la societe me	re)		
Dénomination et adresse								
SIREN				-				
<u> </u>								
I - RÉDUCTIONS ET C	PÉDITS D'IME	ÂT NE DONN	ANT DAS	LIEU AU DÉD	אד מיוואר מלכו	ΔΡΔΤΙΩ	N SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REP					JI D ONL DECE	AINAIIO	N OF LOIALL	in the second second second
) of =00070 \/! O FC	. 60		
Réduction d'impôt pour mise					*			
Réduction d'impôt pour sous n°2079-RIP-FC-SD	criptions en num	eraire au capital d	es entrepris	ses de presse (artici	ie 220 undecies au (CGI) CI		
CRÉANCES REPORTA	ABLES							
Réduction d'impôt en faveur	du mécénat (artir	cle 238 bis du CG	I) cf n°2069	-M-FC-SD		- "		
Dont montant des	dons et verseme	ents consentis à d		nes dont le siège es	st situé au sein de l'I	Union		<u></u>
européenne ou d		e la reconstruction	do Notro I	Domo do Porio				
Crédit d'impôt pour la compé					1\ v 10/90 + ligne 3\	(article		
244 quater C du CGI) cf n°2	079-CICE-FC-SD	(Montant total (II)	;ile ^ 9 /o	3) + (lighe 2 ^ 9 %3	7) X 10/90 + lighe 3)	(article		
					dont montant pré	financé		
		ersées n'excédan les exploitations s		MIC et ouvrant droit ayotte	à crédit d'impôt	1		
situées à Mayotte indemnités de co	e, des professions ngés est mutualis	s pour lesquelles l	e paiement yeurs affilié	lariés affectés à des des congés et des des s obligatoirement au	charges sur les	2		
Quote-part de cré personnes ou gro			tion de l'ent	reprise dans des so	ociétés de	3		
CRÉANCES NON REP			BLES AU	TITRE DE L'EXI	ERCICE OU DE	L'ANNÉ	E	
Crédit d'impôt formation des	dirigeants d'entre	eprise (article 244	quater M d	u CGI) cf n°2079-F0	CE-FC-SD			
Crédit d'impôt pour le rachat	d'une entreprise	par ses salariés (article 220	nonies du CGI) cf n°	°2079-RS-FC-SD			
Crédit d'impôt pour dépense SD	s de production d	l'œuvres cinémato	ographiques	s (article 220 sexies	du CGI) cf n°2069-	CI-FC-		
Crédit d'impôt pour dépense	s de production d	l'œuvres audiovis	uelles (artic	le 220 sexies du CO	31) cf n°2079-AV-FC	-SD		
Crédit d'impôt pour dépense gestion collective et rémuné								
Crédit d'impôt pour dépense CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD		le films et d'œuvre	es audiovisi	uelles étrangers (art	icle 220 quaterdecie	es du		
Crédit d'impôt en faveur des 2079-SV-FC-SD	entreprises de sp	pectacles vivants	musicaux o	u de variétés (article	e 220 quindecies du	CGI) cf		
Crédit d'impôt en faveur des RT-FC-SD	représentations t	théâtrales d'œuvr	es dramatio	ues (article 220 sex	decies du CGI) cf 2	079-		
Crédit d'impôt en faveur des décembre 2020 de finances	•	andon de loyers o	commerciau	ıx (article 20 de la lo	oi n° 2020-1721 du 2	29		
Crédit d'impôt en faveur des 2020-1721 du 29 décembre			des bâtime	nts à usage tertiaire	e (article 27 de la loi	n°		
Crédit d'impôt en faveur des glyphosate (article 140 de la					ceutiques à base de			
Crédit d'impôt en faveur des								

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS ORDINAIRES DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

En date du 02/02/2022

A CLEANING LUXURING SERVICES

SASU au capital de 11 000 € (onze mille euros)

dont le siège social se situe : 6 allée Auguste Blanqui

enregistrée au RCS de Nanterre sous le numéro 82821025

Je soussigné(e) LEMOFOUET TSANGUE JOËLLE NADÈGE, agissant en qualité de Président et seul associé de la société : A CLEANING LUXURING SERVICES, a pris des décisions portant sur les points suivants :

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/09/2022
- 2. Affectation du résultat de l'exercice clos le 30/09/2022
- 3. Conventions réglementées conclues durant l'exercice clos le 30/09/2022
- 4. Rémunération de l'associé unique au titre de ses fonctions de Président de la société

Résolution n°1 : Approbation des comptes

L'associé unique, après avoir pris acte du résultat de l'exercice et des comptes de la société, décide de procéder à l'approbation des comptes annuels de la société, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Résolution n°2: Affectation des résultats

L'associé unique prend acte que le résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice comptable de 30 323 € (Trente mille trois cent vingt-trois euros) et fiscalement de – 28 998 €. Donc, ne pourra rien percevoir au titre de dividendes sur cette exercice 2021 – 2022.

Il est décidé d'affecter le montant de ce bénéfice comme suit :

Il a été décidé de reporter 1100 € (mille cent euros) dans le compte « Reserve légale » et sera attribué à la rémunération de l'associé unique.

Il est précisé qu'au cours des trois derniers exercices, des dividendes ont été versés.

Résolution n°3 : Conventions réglementées conclues durant l'exercice clos le 30/09/2021

L'associé unique atteste qu'aucune convention réglementée telle que définie à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 30/09/2021.

Résolution n°4 : Rémunération de l'associé unique au titre de ses fonctions de Président de la société

L'associé unique de la société décide d'être rémunéré pour ses fonctions de Président de la société pour l'exercice clôturé.

L'associé unique déclare percevoir une rémunération (traitement) de 5135 € (Cinq mille cent trente-cinq euros).

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal par l'associé unique, pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à Nanterre, le 20/05/2023

SIGNATURE DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

Cy/09/2023